
Adresse de la société populaire de Muret qui remercie la Convention du décret sur les hommes de couleur et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Muret qui remercie la Convention du décret sur les hommes de couleur et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 181-182;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29073_t1_0181_0000_4

Fichier pdf généré le 01/02/2023

sensation nationale, contre la souveraineté du peuple. L'indignation s'empare de nous tous, nous nous écrivons : jusques-à-quand tramera-t-on notre perte ? Jusques-à-quand ces scélérats royalistes et fédéralistes, ne cessent-ils de rougir de leurs crimes ? Législateurs, vous avez toute notre confiance ; rendez-vous en toujours dignes ; exterminatez tous ces intrigants, tous ces ambitieux à qui nul forfait ne coûte pourvu qu'ils puissent satisfaire leur insatiable avidité ; détruisez, foudroyez tous ces vils conspirateurs ; que leur tête coupable tombe... Quoi ! l'on voulait nous donner encore des fers ! L'on voulait rétablir un trône qui vient de crouler aux applaudissements de tous les Français ! Et tous les efforts que nous avons faits pour conquérir notre liberté, et tant de fatigues, et tant de sacrifices n'auraient été comptés pour rien ! Mais tous ces affreux complots ne peuvent jamais réussir ; à peine sont-ils conçus qu'ils avortent. Grâce vous soient rendus, Représentants, vous déjouez toutes ces trames, tous ces projets infernaux, vous vous montrez grands comme le peuple qui vous a élu pour opérer et consommer son bonheur ; mais ce n'est point assez, on a attenté contre la souveraineté du peuple, il vous demande justice prompte et sévère, il a droit de l'attendre de vous. Continuez à donner à toute l'Europe l'exemple de fermeté et de courage dont vous avez fait paraître jusqu'ici de si grandes preuves. Tous les tyrans pâlissent à l'approche de ce qui va s'opérer ce printemps ; ils tremblent, mais ils concourent votre perte. Législateurs, restez inébranlables à votre poste. Si vous périssez, nous périrons aussi ; dans ce même moment nous en faisons tous le serment : toute la Société se lève, et vous le jure. Le même tombeau, ou le même char de triomphe nous attend, s'écrie-t-on de toutes parts. *Périssent tous les esclaves, Vivent les hommes libres !* »

Fréd. BARDET (*secrét.*), P. GUIBAL (*présid.*), A. LARIVIÈRE (*v.-présid.*), CLAUSEL, MIJANEL (*secrét.*), P. HUGUET, SOULIER, Paul VALAT, ALBERT, V. TEISSIER, L. BOUVON, MARTIN fils, TOUREILLE, S. LARIVIÈRE, MOUAVEL, BARNIER, J. DELON, PRAT, J. TRESSOU, BARAFOY, NOGARÈDE-DUMAS, DUMAS, BERTELENER père, BAZAT, GOUTY, JELON, LANG, L. VIDAL, BUCOURT, B. FAISSE, A. SOULIER, LAUREL, J. BORDARIE, Aug. POSSEL, J. CRAVIEY, LAFONT, LABONTÉ, LAUREL, SOULAV, NOGARÈDE, GUIBAL, MATHES, BOUDOR, Louis HÉBRARD, LAUREL, LEBRÉ, LAFONT, M. VIERUE, TEISSIER, Et. GOUTA fils, P. DUMAS fils, BREI, BOUDON, CHASOT, L. MAZOYER, MARION, L. LAPORTE, J. DUMAS, J. SOUTOUT, P. BOUNAL.

l

[Extrait des délibérations de la comm; 19 pluviôse II].

Le Conseil général assemblé dans la maison commune ; présents et opinans les citoyens Vidal, Paul Valat, Jacques Dumas, Louis Dumas, Pierre Guibal, Jacques Barnier, Roque, Frédéric Bardet (*off. mun.*), Huguet, Pierre Teissier, Toureille, Louis Mazoyer, Sabatier, Brunaud (*ag. nat.*) ; président : le citoyen Teissier, maire.

Le conseil général de la commune de Brion-

du-Gard, district d'Alais, département du Gard, considérant que les traces du fanatisme doivent pour jamais disparaître du milieu des Français devenus libres, que l'ignorance et la superstition ont été jusqu'à présent les seules causes des malheurs du genre humain. Considérant que dans un siècle de lumières, on ne doit écouter que la voix de la Raison, et ne se laisser conduire que par son flambeau sacré ; que c'est répondre aux vues de nos dignes Législateurs, que de contribuer à étendre les progrès de la saine philosophie ; considérant que la Société populaire de cette commune a déjà pris dans sa séance du 3 pluviôse, en présence du cⁿ Châteauneuf-Randon, représentant du peuple, une délibération par laquelle, elle invite les prêtres des deux différents cultes de donner les vases dont ils se sont servis jusqu'à présent et par laquelle elle déclare ne plus reconnaître de culte public autre que celui de la Raison. Considérant enfin que les ministres des deux cultes ont généreusement offert ces mêmes vases.

L'agent national entendu.

Le Conseil arrête, vu ces offrandes libres et patriotiques, vu l'esprit public aux progrès duquel elle ne désire rien tant que de coopérer, qu'elle renonce à tout culte pour n'adopter que celui de la Raison ; qu'elle fait hommage à la nation de 11 marcs d'argenterie ; que le temple destiné jusqu'ici au culte catholique sera érigé en temple de la Raison et que l'inauguration se fera demain 20 pluviôse ; arrête en outre d'envoyer la présente délibération à la Convention nationale, et tous les délibérants signé : TEISSIER (*mairie*), VIDAL, ROQUE, L. DUMAS, J. DUMAS, Paul VALAT, GUIBAL, BARNIER, F. BARDET (*off. mun.*), BRUNAUD (*agent nat.*), P. HUGUET, TOUREILLE, PASTRE, L. MAZOYER, BOUNAT.

P. c. c. : A. LARIVIÈRE (*mairie*),
CLAUSEL (*secrét. greffier*).

l

[Muret, 21 vent. II. La Sté popul. à la Conv.] (1).

« Citoyens représentants,

La liberté est un don naturel dont l'homme n'aurait jamais dû être privé. L'orgueil et l'envie de dominer, joints à l'ignorance du peuple et à l'oubli de ses devoirs, l'avaient empêché d'en jouir pendant plusieurs siècles. Une lumière bienfaisante a paru ; le peuple a reconnu ses droits ; il a proclamé sa liberté.

Citoyens représentants, guidés par des sentiments d'équité, vous n'avez point permis que les couleurs missent aucune différence parmi les hommes ; vous avez décrété la liberté du noir et de l'homme de couleur. Cet acte digne d'être consigné dans les fastes de l'univers, sera la honte et l'opprobre des despotes ; il fera l'admiration des générations les plus reculées. Citoyens représentants, la Société Montagnarde de Muret applaudit à sa sagesse. Elle ne cessera de vous inviter à rester à votre poste, jusqu'à ce que le vaisseau de la République conduit au port par l'effet de vos salutaires manœuvres, après

(1) C 300, pl. 1054, p. 24. *Débats*, n° 570, p. 375.

avoir triomphé des orages et bravé les tyrans, nous ait apporté la paix. Vive la République une et indivisible ! Vive la Montagne ! »

DELPECH (*présid.*), LACOSTE (*secrét.*),
DESFAIGNOL (*secrét.*).

m

[*Mont-de-Marsan, s. d. La Sté popul. à la Conv.*] (1).

« Citoyens représentants,

La Société des Amis de la Constitution de 1793, séante à Mont-de-Marsan n'a pas vu sans effroi les nouvelles manœuvres pratiquées pour anéantir la liberté et la République; mais ses alarmes se sont dissipées dès leur naissance, et votre courage vient encore une fois sauver la patrie.

Qu'ils périssent, Citoyens représentants, tous ces scélérats qui conspiraient contre vous et contre nous, au moment où l'égalité va triompher de tous ses ennemis; qu'ils subissent la peine due à leurs forfaits, et que la France, en les apprenant dans le plus grand détail, ajoute à leur supplice l'exécration de 25 millions d'hommes qui transmettront leurs sentiments d'horreur pour ces nouveaux traîtres, à toutes les générations futures.

Nous applaudissons aux sages mesures que vous avez prises pour déjouer tous les complots. Nous vous remercions de l'énergie que vous déployez dans cette circonstance. La liberté et l'égalité vous devront leurs nouveaux triomphes sur les conspirateurs, et les rois coalisés comme les ennemis de l'intérieur apprendront enfin qu'il n'y a de véritable sagesse, ni de puissance réelle que dans une assemblée des représentants d'un peuple libre. Vive la Montagne et la Convention. Vive la République une et indivisible. S. et F. »

P. TARLET (*secrét.*), L.S. BALBEDAT (*présid.*),
J. DUBROCA (*secrét.*).

n

[*Tartas, s.d. La Sté popul. à la Conv.*] (2).

« Citoyens représentants,

On voulait tromper le peuple. De perfides conjurés s'étoient promis l'anéantissement de la liberté. Les fers étoient prêts; déjà d'orgueilleux conspirateurs publioient chez l'étranger leur triomphe au bord du précipice. Vous avez encore une fois sauvé la République; vous avez démasqué les scélérats et la justice nationale sera vengée.

Législateurs, recevez le témoignage de notre estime et de notre reconnaissance. Mais, plus de repos, plus de demi-mesures, le salut du peuple est dans vos mains, suivez toutes les ramifications du complot et que, dans l'instant même, toutes les têtes coupables soient renversées. Redoublez d'énergie; que la foudre révolutionnaire soit dans vos mains prête à écraser

(1) C 300, pl. 1054, p. 21. *Débats*, n° 570, p. 375.

(2) C 300, pl. 1054, p. 22. *Débats*, n° 570, p. 375; Bⁱⁿ, 20 germ. (1^{er} suppl^t).

tous les ennemis de la patrie. Le peuple attend tout de vous; il veut être libre. Vous seuls pouvez conserver sa liberté. Ainsi, tant que la République aura un ennemi, ne cessez jamais vos inimitables travaux; nous seconderons vos efforts et nous périrons tous avec vous, plutôt que de courber un seul instant nos têtes sous le joug. »

BASSOIGNE (*présid.*), GARAILHANG (*secrét.*),
DESBORDES (*secrét.*).

o

[*Thonon, s. d. La Sté popul. à la Conv.*] (1).

« Héros de la Montagne sainte,

Vos bras nerveux viennent saper l'édifice antique et monstrueux de la tyrannie et des préjugés, cimenté du sang de tant de générations. Vos mains fermes et sûres ont jeté les bases de la félicité et de la souveraineté des peuples. En mécanistes habiles, vous venez encore de simplifier la machine politique par votre inappréciable décret du 14 frimaire.

Législateurs bienfaisants, il n'appartient qu'à vous de donner la précision, l'ensemble, le jeu et la trempe à tous les ressorts de cette machine. Les mains inhabituées, peut-être même profanes, de quelques autres ouvriers, briseraient assurément les matériaux que vous avez sagement préparés. Finissez donc votre ouvrage, restez à votre poste; l'abandonner serait un sacrilège, ou tout au moins une lâcheté.

Vous avez fait le serment que nous avons répété avec enthousiasme d'anéantir l'hydre affreuse de la Royauté, de la superstition, du fédéralisme, de l'égoïsme et de l'intrigue. La masse nationale est dans vos mains; les tyrans et leurs suppôts pâlissent, frappez et l'univers entier applaudira. »

P. c. c. : S. BRON (*présid.*).

[*Thonon, 7 germ. II. La Sté popul. à la Conv.*]

« Plutôt la mort que l'esclavage. Législateurs d'un peuple souverain,

Les sans-culottes de Thonon courent d'un pas ferme et assuré sur les traces du char révolutionnaire que vous avez lancé du haut de la Montagne sainte et que vous dirigez si sagement. Notre Société a vomi, par un scrutin épuratoire, tous les membres gangrenés qui pouvaient ralentir son énergie et l'ardeur de sa marche. Elle ne néglige rien pour électriser les âmes et les élever à la hauteur où elle est parvenue. Chaque décadi nous célébrons par des fêtes civiques les heureux événements de la Révolution et les succès de nos armées. C'est ainsi qu'au milieu des transports de la joie la plus vive, nous avons solennisé la prise de Toulon, la délivrance de Landau et généralement tous les avantages qui ont couronné la valeur de nos héros. Mais ce n'est qu'après avoir porté aux mânes de ceux qui avaient été moissonnés dans le champ de la gloire, le juste tribut de nos larmes, que nous nous sommes livrés aux sentiments de la joie que nous inspiraient leurs vic-

(1) C 300, pl. 1054, p. 17, 18. Même mention marginale pour les deux. La 1^{re} lettre a été reçue par la Conv. le 8 germ. II.